



Coopération intercommunale autour de la région de l'aéroport « AirRegion »

05/07/2011. Le 05 juillet 2011 a eu lieu à Schuttrange un débat sur le bilan actuel et les perspectives de travail concernant la *Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes limitrophes de l'Aéroport de Luxembourg*. Cette convention a été signée le 21 juillet 2008 entre les communes de Sandweiler, Contern, Niederanven et Schuttrange, la Ville de Luxembourg et l'Etat de Luxembourg, représenté par le ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département de l'aménagement du territoire.

Lors d'un séminaire scientifique, une réflexion a été menée avec les habitants et les représentants politiques sur les travaux réalisés et l'impulsion a été donnée pour la suite des tâches à accomplir. Les habitants ont eu l'occasion de s'informer sur les objectifs et l'état d'avancement du projet dans le cadre d'une exposition. En parallèle, ils ont été invités à découvrir et à goûter des produits locaux.

Outre les acquis actuels, les perspectives du développement commun futur ont été mises en avant. Elles seront désormais portées sous le nom de « AirRegion ». Un logo commun ainsi qu'un portail Internet d'information vont continuer à rendre la coopération plus concrète.

Les résultats des travaux antérieurs dans la « AirRegion » ont été présentés et une réflexion critique a été menée dans le cadre d'un séminaire scientifique avec des experts externes au Centre Culturel à Munsbach, modérés par le professeur Markus Hesse de l'Université du Luxembourg. Le concept des espaces conventionnés *Etat-communes* et l'importance de l'agglomération du Centre-Ville ont été abordés selon le point de vue spécifique de l'aménagement du territoire par le Dr. Romain Diederich, du MDDI. Les travaux déjà réalisés pour la « AirRegion » ont été présentés par le Dr. Dirk Engelke de pakora.net, agence responsable de la modération et du processus d'accompagnement. Le Dr. Spannowsky, de l'Université de Kaiserslautern, a, quant à lui, évoqué les travaux de coopérations régionales en Allemagne. Après un débat, M. Klaus Einig, de l'Office fédéral pour la construction et l'aménagement du territoire de Berlin, a décrit ses expériences avec divers projets pilotes de coopérations intercommunales et urbaines/rurales en Allemagne. La conférence donnée par le Professeur Dr. Lohrberg de l'RWTH Aachen a porté sur le lien entre la ville et la campagne dans la conception des espaces ouverts, en particulier dans les zones métropolitaines. La discussion qui a suivi a clairement montré à quel point la gamme de stratégies possibles est large dans la coopération intercommunale et a fourni de précieuses suggestions pour les travaux futurs dans le cadre de la Convention.



Depuis la signature de la Convention entre le ministère et les communes en juillet 2008, quatre groupes de travail se sont dédiés aux thèmes «Développement économique et urbain», « Paysage et tourisme », « Coopération intercommunale» et «Mobilité» et ont réalisé des interactions entre les différents domaines.

C'est sur la base des travaux effectués jusqu'ici que tout sera mis en œuvre pour, en premier lieu, développer à l'avenir les projets qui visent directement l'amélioration de la qualité de vie de la « AirRegion » - dans la lignée des objectifs fixés par le Programme directeur d'aménagement du territoire et le concept intégratif de transport et de développement spatial (IVL). Des extraits de la mise en réseau des activités culturelles, des pistes cyclables et des activités touristiques se trouvent déjà sur le portail Internet commun www.airregion.lu. Deuxièmement, des mesures concrètes et des accords - basés sur les discussions, les études et les accords antérieurs - vont être mis en œuvre, même sur les questions difficiles telles que la coordination du développement économique et résidentiel et le transport. Dans le cas présent, on s'appuiera sur une analyse des zones d'activités existantes, qui a déjà été réalisée dans la première phase de la Convention, ainsi que sur l'étude de mobilité qui est actuellement effectuée par un bureau spécialisé. Le développement de l'habitat devra être coordonné étroitement avec les transports publics.

Des principes directeurs, ainsi qu'un inventaire et une analyse des besoins et de la demande en termes de logement et de zones résidentielles, seront élaborés afin d'estimer les surfaces nécessaires. Sur la base de cette analyse, des concepts seront développés pour établir où et comment les surfaces et logements nécessaires seront intégrés dans un contexte régional.

Après la première phase, qui s'attachait à la spécification des objectifs communs et à la création d'une base de confiance, mais aussi à la mise au point des formes de coopération appropriées entre les communes et leurs administrations, la suite de la Convention prévoit désormais de placer davantage la participation des citoyens et des représentants politiques au premier plan. Des ateliers publics et un bulletin d'information sont prévus, en plus des groupes de travail existants et des ateliers politiques.

Les bases d'un développement réussi sont posées pour la « AirRegion » en tant que partie intégrante de l'agglomération de Luxembourg-Ville. Il s'agit à présent de pousser ce travail plus loin et de le concrétiser dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Pour plus d'informations: www.airregion.lu